

Gare de Molsheim

## La dénivellation du PN 20 en bonne voie !

Place de la Liberté

Une rénovation réussie



Merck

Un investissement de 12 millions d'euros



Danse au Dôme

Mythes et héros en scène





### AGENCE DE MOLSHEIM

13, route Industrielle de la Hardt  
67129 MOLSHEIM CEDEX  
Tél. 03 88 47 99 19  
Fax 03 88 38 88 97

Travaux publics – Terrassements  
Routes – Enrobés  
Assainissement – Canalisations



## Dominique Weber

Choix - Qualité  
Conseil - Prix

Vente et Réparations  
Bijouterie et Horlogerie



15, rue de Saverne  
67120 MOLSHEIM  
Tél. 03 88 38 16 92

☎ 03 88 38 14 64

AMBULANCES AGRÉÉES

(Agrément 67 073 82)

Taxi — V.S.L.

3, rue Pasteur  
67120 MOLSHEIM

**Paffenhoff** s. à r. l.

ENTREPRISE DE POMPES FUNÈBRES  
Prise en charge de toutes démarches et formalités

# Crédit Mutuel

LA banque à qui parler

www.creditmutuel.fr

CRÉDIT MUTUEL RÉGION MOLSHEIM  
26, PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE – 67120 MOLSHEIM  
CAISSES LOCALES DE : ALTORF – MOLSHEIM  
SOULTZ-LES-BAINS – WOLXHEIM  
TÉL. : 0820 09 55 68 (0,12 €/MIN)

VOUS DONNER  
L'ÉNERGIE  
DU QUOTIDIEN



L'ÉNERGIE EST NOTRE AVENIR, ÉCONOMISONS-LA !

TÉL. 03 88 58 56 70 - www.gaz-de-barr.fr



# Au sommaire

## VIE LOCALE

### Vœux 2017

Sous les feux de la rampe ! Pages 4 et 5

### Quartier de la place de la Liberté

Une réovation réussie Pages 6 et 7

## ECONOMIE

### Merck consolide sa présence à Molsheim

Un investissement de 12 M€ Page 8

### Mercedes-Benz

Une nouvelle ligne d'assemblage Page 9

### Boehm BTP

Maîtriser l'art de construire Page 9

## HISTOIRE

### Sous l'Annexion allemande de 1940 à 1944

Hanns Trippel investit l'usine Bugatti Pages 10 et 11

## DOSSIER

### Passage à niveau n°21

Une signalisation à 4 demi-barrières Page 12

### Dénivellation du PN 20

Le plus grand chantier contemporain Pages 13 à 16

## CULTURE

### Spectacle de danse de l'EMMD au Dôme

Mythes et héros en quatre tableaux Page 17

## EVENEMENT

### Elections présidentielles et législatives

Pièce d'identité obligatoire Page 18

### Délivrance des CNI

L'Etat se désengage Page 19

## SPORT

### Club d'échecs de la Bruche

Tout est question de stratégie Page 20

### Molsheim athletic club

La course à pied comme leitmotiv Page 21

## VIVRE ENSEMBLE

### Chiens et déjections canines

Halte au fléau urbain Page 22

### Rénov'habitat 67

Améliorer son logement, c'est possible Page 21

## COMMERCE

Quoi de neuf à Molsheim ? Page 23

## SERVICES TECHNIQUES

### Chantiers à Molsheim

Le point sur les travaux Pages 24 et 25

## DROIT D'EXPRESSION DES ÉLUS

Les tribunes Page 26

## ETAT CIVIL

Carnets rose et blanc Page 27

## En couverture, la gare et son passage à niveau Photo Drone Sessions à Mutzig

Directeur de la publication : Laurent Furst  
Co-directeur de la publication : Jean-Sébastien Kouzmin  
Comité de rédaction : Laurent Furst, Grégory Oswald et Régine Sérange

Relecture : Martine Barthel, Christine Serbont, Renée Serrats et Clarisse Urweiller

Coordination, et mise en page : Régine Sérange  
Photos : Mairie de Molsheim et documents remis

Publicité & impression : Chryss Imprimerie

Edité à 5 100 exemplaires - Dépôt légal à parution

www.molsheim.fr



## Dénivellation du passage à niveau n°20 : pour davantage de fluidité et de sécurité

Voilà plus de 17 ans que nous avons souhaité et attendu la dénivellation du passage à niveau de la gare.

Pendant plusieurs années, des équipes ont travaillé pour permettre à ce dossier d'avancer. Notre rôle en tant qu'élus municipaux a été d'en faire accepter le principe, de trouver un accord sur un projet, de permettre aux différents partenaires (Etat – SNCF – Département – Région et Ville) de s'accorder sur une clé de répartition financière. Nous avons franchi avec succès toutes ces étapes grâce à des soutiens souvent amicaux et chaleureux.

A présent, c'est à SNCF Réseau qu'il revient de porter la première phase du chantier, la construction de l'ouvrage sous les voies ferrées avant de céder la place aux équipes du Conseil départemental chargées de réaliser les aménagements routiers, cyclables et périphériques du projet.

Je voudrais ici remercier ces deux partenaires pour leur rôle déterminant et leur engagement sans faille.

Au mois de décembre, nous n'avions pas encore la certitude que ce chantier essentiel démarrerait. En effet réalisé sans expropriation, le projet reposait sur le rachat de gré à gré de plusieurs propriétés qui jusqu'à peu posait encore question. Un trop grand retard l'aurait repoussé d'un an.

Dès qu'il a été acquis que le chantier allait commencer, la Ville a fait son possible pour informer tous les citoyens et la SNCF l'ensemble des riverains.

Désormais, les travaux ont débuté. C'est l'un des plus grands chantiers de l'histoire contemporaine de Molsheim. Pendant deux ans, le fonctionnement interne de la Ville sera particulièrement complexe. Il ne sert à rien de se voiler la face, les contraintes seront nombreuses. Mais au final, la circulation sera plus fluide et la sécurité y gagnera grandement. Par ailleurs, nous ferons un grand pas en termes de construction de pistes cyclables.

Je souhaiterais terminer cet édito en vous faisant part d'un sentiment personnel, celui du devoir accompli. En quelques années, nous avons pu mener à bien le chantier du contournement, puis nous avons réalisé la liaison inter quartier sans laquelle la dénivellation du passage à niveau aurait été presque impossible. Aujourd'hui, nous abordons un projet évoqué avant la Seconde Guerre mondiale. Lorsque cette opération sera terminée, lorsque les avantages de l'ouvrage auront pris le pas sur les lourds inconvénients provoqués par les travaux, je serai comme vous un citoyen heureux de constater que Molsheim a surmonté tous les obstacles qui entravaient son avenir.

Le Maire,  
**Laurent Furst**

*NB : La Communauté de communes de la région de Molsheim-Mutzig (conduites d'assainissement) et les concessionnaires de réseaux d'énergie et de télécommunication déplacent et rénovent actuellement leurs équipements en amont du chantier.*

Vœux 2017

## Sous les feux de la rampe !

*Lors de la cérémonie des vœux 2017, la Ville a tenu à récompenser des femmes et des hommes impliqués dans la vie de la cité. Qu'ils soient élus municipaux ou membres d'association, ils ont accepté de mettre leurs compétences, leurs talents, leur énergie au service de leur commune à laquelle ils sont profondément attachés*



*Vincent Chatte, Jean Haller, Chantal Jeanpert, Jean Simon, Jean-Michel Weber, Evelyne Bernhart et Arsène Hitier (de g. à d.) aux côtés de Renée Serrats, Alain Ferry et Laurent Furst.*

Participer à la démocratie molshémienne en votant des décisions qui ont profondément changé le visage de sa ville ou s'engager bénévolement pour le développement et le rayonnement de sa cité représentent des qualités que le Premier magistrat, Laurent Furst, a tenu à

saluer lors de la cérémonie des vœux. La médaille d'honneur régionale, départementale et communale récompense la compétence professionnelle et le dévouement des élus et des agents publics au service des collectivités territoriales et de leurs établissements.



*Alain Ferry a félicité Jean Haller qui a siégé au sein de l'assemblée délibérante de 1971 à 1995 sous les mandats de Pierre Klingenfus.*

### Sept élus reçoivent la médaille d'argent

Pour le travail accompli, sept élus municipaux ont ainsi reçu la médaille d'argent des mains du député honoraire, Alain Ferry. Il s'agit d'Evelyne Bernhart, Chantal Jeanpert, Vincent Chatte, Arsène Hitier, Jean Simon et Jean-Michel Weber, qui siègent au sein de l'assemblée délibérante depuis 1995. Jean Haller, conseiller municipal de 1971 à 1995 sous l'ère de Pierre Klingenfus figure également parmi les récipiendaires. Outre la médaille d'argent récompensant 20 ans de loyaux services, les sept élus se sont vu remettre le diplôme d'honneur régional, départemental et communal par Renée Serrats, adjointe en charge de la sécurité.



### La plaque de la Reconnaissance de la Ville

Pas facile de choisir les trois associations qui allaient être honorées parmi les quelque 130 rayonnant sur la cité Bugatti. Ce sont finalement Bruche Sport Passion, Arts et cloître et le Comité des fêtes qui ont été récompensés.

Président depuis la date de la création de Bruche Sport Passion en 1978, Alain Rolling enseigne à la fois les joies du canoë et du kayak ainsi que la découverte de la faune et de la flore tout au long de la Bruche. Il participe activement avec tous ses membres à

l'entretien des berges de la rivière. Passionnée par l'ambiance spirituelle qui règne au sein de la Chartreuse, Laurence Levard a créé l'association Arts & cloître. Depuis 10 ans, elle propose au public de tout âge de découvrir toutes sortes d'activités culturelles et artistiques sur le site des Chartreux. Enfin le Comité des fêtes de Molsheim a vu le jour en 1999 sous l'impulsion de l'ancienne et regrettée adjointe Catherine Peter. Son mari, Thierry, a repris le flambeau avec brio. Outre Noël d'antan, la référence des manifestations hivernales de la région, l'association propose diverses animations tout au long de l'année.



Trois associations ont été mises à l'honneur lors de la cérémonie des vœux 2017. Chaque président a reçu la plaque de la Reconnaissance de la Ville, à savoir de g. à d. Thierry Peter pour le Comité des fêtes, Laurence Levard pour Arts & cloître et Alain Rolling pour Bruche Sport Passion.

Quartier de la place de la Liberté

## Une rénovation réussie

*Le chantier du quartier jouxtant la place de la Liberté touche à sa fin. Outre le réaménagement du carrefour à l'angle de la rue du Général Kopp et de la rue des Tanneurs avec l'implantation d'un plateau surélevé pour réduire la vitesse des automobilistes, la Ville entreprend également la création d'une passerelle au niveau du parc à cigognes.*

**A**méliorer le cadre de vie tout en respectant la sécurité aux abords des écoles : tel est l'épineux chantier de la place de la Liberté auquel la Ville se consacre entre autres depuis février 2016. Ce projet de réfection englobait un vaste périmètre d'environ 8 000 m<sup>2</sup> s'étendant du bâtiment accueillant la Caisse primaire d'assurance maladie jusqu'au parc à cigognes d'une part et jusqu'à l'hôtel de la Monnaie d'autre part. Les travaux entrepris en 2016 concernaient :

- le renouvellement et/ou la réhabilitation des réseaux d'eau potable et d'assainissement
- le renouvellement des corps de chaussée en utilisant le pavage et le dallage traditionnels observés dans les différents quartiers du centre historique de Molsheim
- le réaménagement des trottoirs en privilégiant un soubassement solide avec des pavés plats et jointoyés pour assurer une bonne adhérence et un cheminement agréable
- la mise en œuvre de nouveaux réseaux secs en souterrain (éclairage public, téléphonie, télé, fibre...)
- la création du parking des Tanneurs (gratuit) et de ses 30 aires de stationnement, dont deux emplacements réservés
- la mise en valeur du rempart historique de la ville
- la plantation de 30 nouveaux arbres, la plupart tout autour d'une clairière centrale sur la place de la Liberté

### Un plateau surélevé "pour casser la vitesse"

Permettre aux automobilistes, aux piétons, aux cyclistes et aux conducteurs de bus scolaires de partager l'espace public aux abords de la place de la Liberté en toute sécurité et en parfaite harmonie représente une réelle volonté de la commune. Forte de ce principe, la Ville a décidé d'implanter un plateau surélevé au carrefour situé à l'intersection des rues des Tanneurs et du Général Kopp. Confortable pour

la traversée des piétons et les autres modes de déplacements doux, ce dispositif, facilement perceptible, est idéalement adapté à la configuration du carrefour. Il permettra de réduire la vitesse des automobilistes et des cyclomoteurs tout en préservant le cadre de vie des riverains. La construction de ce plateau est programmé durant les congés scolaires de printemps.

### Un éclairage repensé

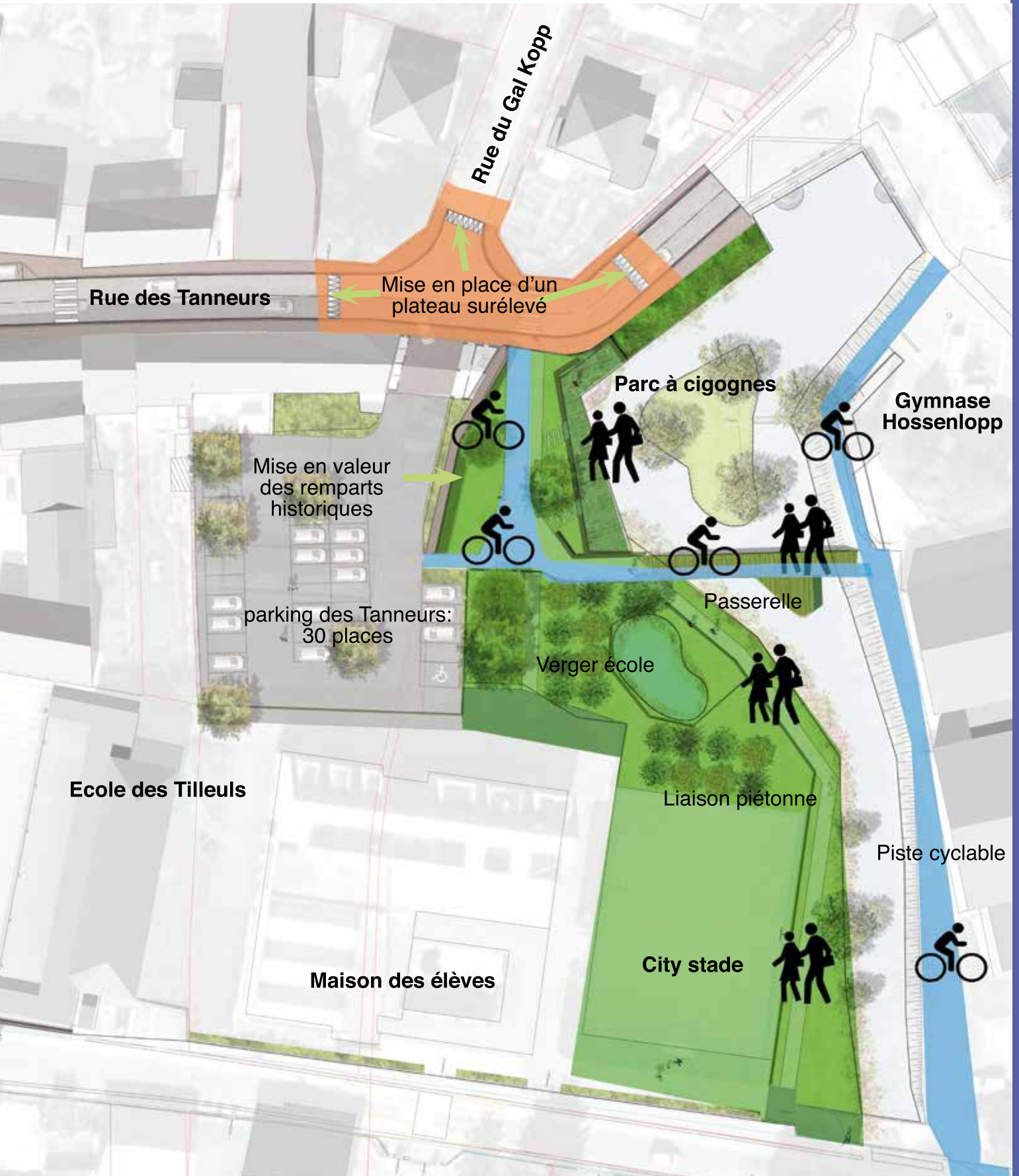
La plupart des luminaires ont été conservés mais rénovés avec des blocs optiques de type Led à intensité lumineuse variable (diminution de l'intensité après 22 h). D'autres points d'éclairage ont été ou vont être installés. Certains seront même fixés sur les nouvelles banquettes circulaires destinées à agrémenter l'espace arboré de la place des Tilleuls. Les concitoyens pourront ainsi retrouver un lieu de convivialité idéal pour faire une pause ou échanger...

### Le parc à cigognes valorisé

Outre ces aménagements structurels, la Ville tenait à revaloriser le parc à cigognes cher aux Molshémiens. Elle a ainsi souhaité la création d'un tout nouveau square proche du parc à cigognes comprenant :

- la création d'une liaison piétonne et d'une piste cyclable entre la rue des Tanneurs et le passage Mistler pour assurer un accès aux écoles davantage sécurisé
- l'aménagement d'une nouvelle passerelle entre le futur square et le gymnase pour accueillir les flux cyclistes et piétons
- la préservation de la mare éducative créée lors de la construction de la Maison des élèves
- l'extension du verger école par la plantation de nouveaux arbres fruitiers
- l'aménagement des berges du canal de la Bruche pour assurer, à moyen terme, la jonction des pistes cyclables, notamment au droit de l'ancien centre équestre pour assurer une liaison continue des différents quartiers vers les établissements scolaires et le centre-ville

R.S.



Merck consolide sa présence à Molsheim

## Un investissement de 12 millions d'euros

Depuis plus de 40 ans le site de Merck Molsheim (ex Millipore NDLR) est en constante évolution. Afin de renforcer son activité de biosurveillance ou bio monitoring, l'entreprise a créé deux nouvelles lignes de production et a construit un nouveau bâtiment baptisé le Cube. Le montant total des investissements consentis s'élève à 12 millions d'euros.



Jean-Philippe Maurer, président de Millipore SAS et Merck Biodevelopment a présenté les détails du projet d'un montant de 12 M€ - DR.

**L** inauguration du bâtiment, le Cube, marque un nouveau tournant dans l'activité du site molshémien du groupe pharmaceutique Merck.

### 1 400 collaborateurs in situ

Avec ce nouvel investissement, les dirigeants ont démontré leur profond attachement à Molsheim et leur souhait de poursuivre leur expansion en même temps que leur ancrage stratégique dans la cité Bugatti.

Le Cube a été pensé pour regrouper, en un seul et même espace de travail de 600 m<sup>2</sup>, les laboratoires de recherche et développement dédiés à l'activité de biosurveillance. Jusqu'alors disséminés dans différents bâtiments, ces pôles pourront travailler avec les équipes de marketing et de management relocalisées elles aussi dans cette même structure ouverte propice à l'innovation et à la collaboration.

Côté production, le site de Molsheim a également déployé une nouvelle ligne de fabrication de milieux de culture, prêts à l'emploi pour répondre à la demande des industries pharmaceutiques. Une seconde devrait être fonctionnelle courant 2017.

Depuis 1972, date de sa création, le site molshémien est passé de 30 à... 1 400 salariés évoluant dans 45 000 m<sup>2</sup> de bâtiments répartis sur 14 ha de terrain.

A lui seul, il réalise un chiffre d'affaires annuel de près d'un milliard d'euros, sur les 12,85 milliards du groupe Merck en 2015. Il exporte 85 % de sa production dans le monde entier.

**Régine Sérange**



Grâce à la nouvelle architecture du Cube, le centre de prototypage collabore étroitement avec les laboratoires voisins de microbiologie ou de métrologie pour concevoir et développer des solutions pour l'industrie pharmaceutique et agroalimentaire.



## Mercedes-Benz Molsheim

### Une nouvelle ligne d'assemblage

“**G**âce à la qualité du produit et un respect des délais de livraison supérieur à 90 %, notre savoir-faire bas-rhinois a incité le groupe allemand Mercedes-Benz à conforter le développement du site molshémien”, informe l’entreprise. Ainsi, dès le mois de mai, le site, fort de ses 600 collaborateurs, va accueillir une nouvelle activité : la production de châssis sur une ligne d’assemblage créée à cet effet.

### Un investissement de plus de 2 millions d’euros

“Soucieux de la santé, de la sécurité et des conditions de travail des futurs collaborateurs affectés à cette activité, nous avons piloté ce projet en partenariat avec des ergonomes”. Un investissement de plus de 2 millions d’euros a été consenti afin d’agrandir les surfaces couvertes de près de 2 000 m<sup>2</sup> dédiées à l’assemblage et à la logistique, ainsi qu’à la construction d’une piste d’essai.

À ce jour, “nous ambitionnons d’assembler in situ 200 à 300 châssis par an sur une période de 4 ans”. A l’origine, en 1967, l’entreprise se chargeait

d’importer pour la France des véhicules de la marque Mercedes-Benz afin d’effectuer leur mise aux normes françaises. Devenu filiale du groupe Daimler AG en 1994, le site molshémien transforme les camions issus de l’usine Mercedes-Benz Wörth en Allemagne (plus grande usine de montage de camions au monde) pour en faire des véhicules sur-mesure, en fonction des besoins des clients. Deux activités secondaires sont également présentes sur place : la fabrication de cabines Unimog et la fabrication de pièces.

*Mercedes-Benz Molsheim recrute 40 collaborateurs. Candidatures à adresser au service des Ressources humaines directement sur site ou Email : [recrut.molsheim@daimler.com](mailto:recrut.molsheim@daimler.com)*



La nouvelle ligne d'assemblage sera opérationnelle dès le mois de mai (DR).



Les travaux d'extension de Boehm BTP sont en cours d'achèvement. Le logo historique a été modernisé pour se rapprocher de celui du groupe.

## Boehm BTP

### Maîtriser l'art de construire

**S**ituée au 47 route Ecospace l’entreprise Boehm BTP a été rachetée par Boule construction fin 2015. “Le groupe spécialisé dans la commercialisation, la conception et la promotion de biens immobiliers souhaitait maîtriser l’ensemble du processus de construction”, explique Laurent Demange, le directeur du site molshémien depuis

2016... Avec Boehm BTP entreprise spécialisée dans le gros œuvre et reconnue pour son savoir-faire dans la région, Boule construction ajoute une corde à son arc. Le groupe entend même poursuivre son expansion : “Nous venons d’acquérir une entreprise de peinture et une autre de menuiserie qui seront localisées ici à Molsheim”. Ce projet a nécessité la réalisation d’une extension au bâtiment existant destinée à accueillir principalement le stockage de matériaux et de fournitures. Rayonnant sur une zone de chalandise s’étendant de Saverne à Sélestat en passant par la vallée de la Bruche, Boehm BTP entend bien augmenter son chiffre d’affaires qui s’établit à 7 millions d’euros. “A Molsheim, nous sommes idéalement situés sur un bassin à fort potentiel de développement”, se réjouit le directeur à la tête d’une jeune équipe d’une moyenne d’âge d’à peine 31 ans.

### Cap sur la formation

Autre point fort de l’entreprise : l’importance accordée à la formation. Sur les 48 collaborateurs présents sur le site, “six sont en contrats d’apprentissage, trois en CAP, deux en Bac + 2 et un en Bac + 5”. Parce que l’innovation et le dynamisme passent aussi par l’apprentissage.





Vue des véhicules produits dans les usines Bugatti (dénommées "Trippelwerke") de 1940 à 1944.

En 1941, la *Kriegsmarine* (ou "Marine de Guerre") s'installa dans l'usine pour préparer la fabrication de torpilles. A cette occasion fut fondée la *Maschinenfabrik-Molsheim* qui devait, par la suite, prendre à sa charge, avec un personnel et une organisation à part, le secteur torpilles ; le secteur amphibies restant sous les ordres de TRIPPEL. Les choses allèrent ainsi jusqu'à la construction d'un mur de séparation à travers l'usine qui isola les deux adversaires :

*Trippelwerke* (voitures amphibies) d'un côté et *Maschinenfabrik-Molsheim* (torpilles) de l'autre ; une situation qui dura pendant l'hiver 1941-1942.

### 1 800 ouvriers en 1944

En 1942, le ministère de l'Air allemand, client unique pour les torpilles fabriquées à Molsheim, mit tout sous un seul drapeau. Une nouvelle société *Trippelwerke* fut fondée, le mur de séparation

démoli lors d'une inspection du général MILCH, inspecteur général de la *Luftwaffe* (ou "Armée de l'Air"). Ainsi dans la marche de cette entreprise s'établit un certain calme qui fut utilisé à compléter l'équipement de production de l'usine par l'arrivée de machines-outils neuves et la vente de machines Bugatti jugées inutiles à l'exécution de leur programme.

En 1944, le personnel comptait environ 1.800 ouvriers dont 150 prisonniers russes.

Le programme mensuel visé comportait : 150 torpilles et 20 voitures amphibies, dites *Schwimmwagen* ou *Trippelwagen*. Entre-temps furent également produits un prototype de traîneau motorisé (pour les steppes russes), une série de traîneaux individuels fermés (pour les blessés), quelques centaines de bombes volantes et même un prototype de char léger amphibie ! La voiture amphibie était munie d'un moteur OPEL 6 cylindres, 2,5 litres avec 1 hélice escamotable, 1 boîte à 4 vitesses. Sa vitesse maximum sur route atteignait les 80 km/h.

**Grégory OSWALD**

## Avis de recherche

Dans la perspective de réaliser en 2018-2019 un ouvrage de synthèse et une grande exposition temporaire sur cette thématique, nous recherchons actuellement des objets, des photos, des archives et de la documentation sur les inventions et l'œuvre de Hanns TRIPPEL, à Molsheim, sous l'Annexion allemande.

Cette rétrospective prendra en compte les "lieux" (bâtiments, ateliers et annexes de l'usine),

les "hommes" (cadres, ouvriers, apprentis, prisonniers de guerre) et les "productions" (voitures amphibies, torpilles et autres brevets). Le temps de l'exposition, nous rêvons aussi de pouvoir réunir en Alsace l'un ou l'autre des neuf derniers exemplaires connus de *Trippelwagen* à travers l'Europe...

Contact : Grégory OSWALD, archiviste de la Ville de Molsheim, 4 cour des Chartreux - tél. 03 88 49 59 38 - Email : goswald@molsheim.fr



La voiture amphibie Trippel (type SG 6), conservée au Musée des Blindés, à Saumur (Maine-et-Loire).



Passage à niveau n°21

## Enfin une signalisation à 4 demi-barrières

*Véritable serpent de mer, le projet d'équiper le passage à niveau n°21, situé sur la ligne Strasbourg - Saint-Dié, de quatre demi-barrières s'est enfin concrétisé fin 2016. Deux demi-barrières dites "d'entrée" barrent ainsi la droite de la chaussée, alors que deux demi-barrières dites "de sortie" barrent la gauche de la chaussée, améliorant ainsi la sécurité aux abords du PN 21.*

**D**emandé depuis la construction du collège Bugatti par la commune, les travaux d'équipement en signalisation automatique à quatre demi-barrières du passage à niveau n°21 ont été réalisés fin 2016 par SNCF Réseau. Cet ouvrage est situé à l'angle de la rue de la Fonderie, de la rue Ernest Friederich et de la rue Henri-Meck sur la ligne ferroviaire Strasbourg-Saint-Dié. Outre l'implantation de deux demi-barrières supplémentaires, SNCF Réseau a également installé deux feux sur potence, pour améliorer leur visibilité à distance. Ces travaux ont été réalisés de nuit afin de mâter la potence et d'effectuer les diverses opérations en toute sécurité et sans aucune gêne liée aux circulations ferroviaires ou piétonnes des collégiens.



*Le passage à niveau n°21 est situé sur la ligne Strasbourg -Saint-Dié. Le feu sur potence améliore sa visibilité.*



**Dénivellation  
du passage à niveau PN20**

**L'un des plus grands  
chantiers contemporains  
de Molsheim**



*Le trafic ferroviaire quotidien s'élève à près de 130 trains totalisant jusqu'à 3 heures de fermeture des barrières du passage à niveau n°20 de Molsheim*

## Dénivellation du passage à niveau n°20

# Un projet utile et nécessaire

*Les travaux pour déniveler le passage à niveau n° 20 de Molsheim, repenser l'entrée de ville et réorganiser l'ensemble des déplacements autour de la gare sont prévus de juin 2017 à l'automne 2019. À l'étude depuis de nombreuses années, la modification du passage à niveau n° 20 devient donc une réalité.*

Situé à la croisée d'axes routiers structurants et de lignes ferroviaires importantes, le passage à niveau n° 20 constitue le point de passage obligé pour accéder à la ville de Molsheim. Malgré la mise en service en 2008 de son contournement, le trafic routier reste important (16 000 véhicules par jour dont 500 poids lourds). Si l'on ajoute le trafic ferroviaire (128 trains quotidiens) entraînant environ 3 heures de fermetures de barrières par jour, le franchissement du passage à niveau reste compliqué et provoque d'importants encombrements routiers.

Par ailleurs la présence de nombreux lycées et collèges, de la gare de Molsheim et de voies cyclables génère d'importants flux piétonniers et cyclistes. L'addition de tous

ces trafics a conduit SNCF Réseau à classer ce passage à niveau de Molsheim parmi **les 50 passages à niveaux à aménager en priorité sur le territoire français**.

En conséquence, l'État, SNCF Réseau, le Conseil départemental du Bas-Rhin, la Région Grand Est et la Ville de Molsheim ont décidé de remplacer ce passage à niveau par un ouvrage en dénivelé, en faisant passer la route sous les voies ferrées.

**Un projet pour sécuriser les déplacements et repenser l'entrée de ville**

L'opération est globale et concerne tous les modes de transport : les voies ferrées, les axes et carrefours routiers, les pistes cyclables, les cheminements piétons

et les déplacements des personnes à mobilité réduite. Elle permet de séparer définitivement les différents flux et de gagner ainsi en confort et en sécurité. Elle permet également d'améliorer l'intégration urbaine et paysagère dans le secteur de la gare.

Elle consiste à :

- supprimer le passage à niveau n° 20 et créer un passage inférieur en tranchée couverte, en lieu et place du passage à niveau existant actuellement
- réaménager les deux carrefours existants avenue de la Gare-route de Dachstein et rue de la Commanderie-route industrielle de la Hardt
- créer des pistes cyclables et piétonnes le long de la rue de la Commanderie, de l'avenue de la Gare et des axes connectés (route industrielle de la Hardt, route de Dachstein, rue de la Fonderie)
- faciliter le déplacement et l'accessibilité de la gare aux personnes à mobilité réduite par la création d'une rampe parallèle à la piste cyclable sous les voies ferrées associée aux ascenseurs déjà existants dans le passage souterrain SNCF
- aménager un espace paysager au niveau du passage à niveau actuel pour créer une véritable porte d'entrée Sud de la ville de Molsheim.

**La mise en service de l'ouvrage est prévue au printemps 2019. Des travaux de finition, comprenant notamment les aménagements paysagers, se dérouleront entre le printemps et l'automne 2019.**

### Circulation et stationnements perturbés

Les travaux de suppression du passage à niveau dureront de juin 2017 au printemps 2019. Ils auront des incidences sur les circulations routières, les circulations douces, les accès et le stationnement.

Durant le chantier, **les circulations et accès** s'organiseront selon les principes suivants :

- accès à la gare de Molsheim maintenu pendant les travaux
- passage souterrain et ascenseurs ouverts et utilisables : ils permettront aux piétons et aux personnes à mobilité réduite d'accéder à la gare mais aussi de traverser les voies ferrées pour se déplacer d'un quartier à l'autre
- accès aux commerces maintenus – certains d'entre eux seront restreints en fonction de l'évolution du chantier
- mise en place de déviations pour les flux routiers. Les itinéraires précis sont en cours de définition par le Conseil départemental du Bas-Rhin et la Ville de Molsheim. Ces déviations feront l'objet d'une communication et d'une signalétique spécifiques.

Côté stationnement :

- la capacité du parking voitures côté centre-ville sera réduite pour l'installation de la base travaux (zone vie des entreprises de travaux) à partir du 19 juin 2017 et jusqu'à l'automne 2019 ; d'autres espaces de stationnement pour cette période sont à l'étude aux abords de la gare
- les cyclistes pourront utiliser les abris à vélos présents de chaque côté des voies ferrées : l'abri à vélos côté centre ville nouvellement installé et l'abri à vélos situé à côté du bâtiment voyageurs.

Les travaux nécessiteront également des modifications des horaires des circulations des TER lors de périodes de vacances scolaires de l'été 2017 et de l'hiver 2018, sans fermeture de ligne. Toutes ces informations seront précisées au fur et à mesure et communiquées sur le site :

[www.pn20molsheim.fr](http://www.pn20molsheim.fr)

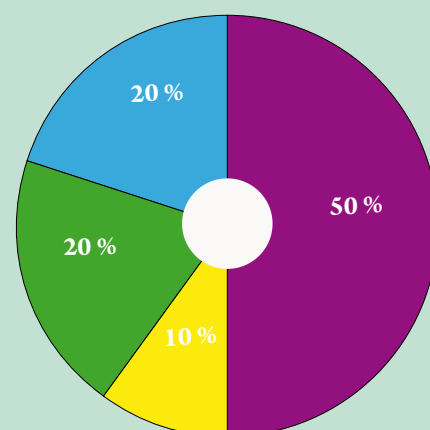
**SNCF Réseau , propriétaire et gestionnaire du réseau ferré national, est maître d'ouvrage de la suppression du PN 20 et des travaux ferroviaires.**

**Le Département est maître d'ouvrage coordonnateur du projet et maître d'ouvrage des travaux routiers et annexes.**

### Un financement partenarial

Le coût total du projet est estimé à 22,4 millions d'euros hors taxes aux conditions économiques de janvier 2014. Le financement est réparti entre les partenaires de la façon suivante :

- l'État - SNCF Réseau
- la Région Grand Est
- le Département du Bas-Rhin
- la Ville de Molsheim



## Les étapes prévisionnelles du projet

### > Étape 1 (mars à juin 2017) - opérations préparatoires et déplacements préalables de réseaux

- travaux sous voies ferrées par les concessionnaires concernés
- déplacements de câbles de signalisation et de télécommunication ferroviaires
- travaux de dévoiement de réseaux occasionnant des tranchées dans la voirie routière.

### > Étape 2 (juin 2017 - septembre 2018) - travaux ferroviaires et création de l'ouvrage en dénivelé : fermeture de la circulation routière puis réalisation du génie civil d'un pont-rail de 30 mètres selon les séquences suivantes :

- première quinzaine de juillet 2017 : dépose des installations ferroviaires du passage à niveau, dépose de la signalisation routière, mise en place des installations de chantier
- du 17 juillet au 25 août 2017 : dépose des trois voies ferrées (voies A, B et C) - mise en place de parois moulées du futur pont-rail - pose de plusieurs tabliers auxiliaires (ponts provisoires) et repose des voies A, B et C -
- entre septembre 2017 et mars 2018 : travaux en sous-oeuvre sous les voies ferrées - préfabrication des 4 tabliers définitifs du pont-rail (trois tabliers ferroviaires pour les voies A, B et C, 1 tablier d'entrevoie)
- mars 2018 : mise en place des quatre tabliers par ripage
- de mars à septembre 2018 : confection en place du tablier "modes doux" - réalisation des trémies d'accès Nord et Sud.

### > Étape 3 (septembre 2018 au printemps 2019) - travaux routiers puis réouverture du passage à niveau n° 20 à la circulation routière :

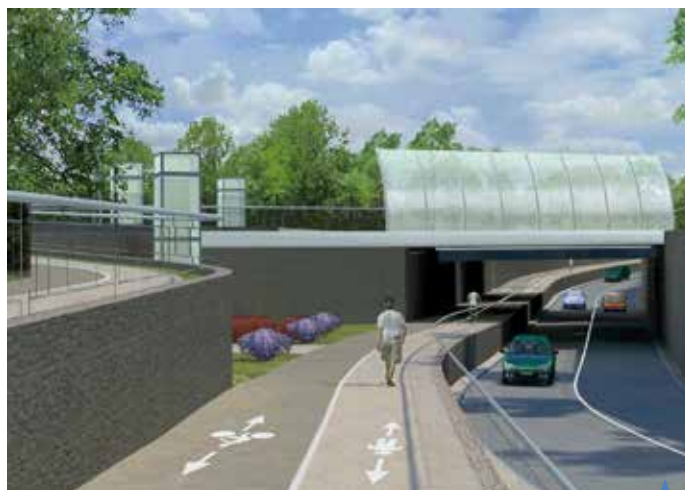
- équipements routiers du passage en dénivelé
- modifications de chaussées et de carrefours
- création de pistes cyclables et des cheminements pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR)
- équipements de sécurité et d'exploitation
- éclairage public.

### > Étape 4 (automne 2019) - travaux de finition, notamment des aménagements paysagers.

Le site [www.pn20molsheim.fr](http://www.pn20molsheim.fr) mis en place et géré par SNCF Réseau recensera les différentes étapes tout au long du chantier. La vidéo du projet est également en ligne sur ce même site.



La dénivellement du passage à niveau permettra une meilleure sécurisation de la traversée des voies ferrées et des échanges. Les carrefours existants en amont et en aval de la trémie souterraine seront aménagés avec un nombre d'intersections et de croisements réduits pour assurer une meilleure fluidité du trafic routier et des flux piétons et cyclistes.



Des pistes cyclables et piétonnes seront directement intégrées à l'ouvrage souterrain en surplomb de la partie routière. Par ailleurs d'autres liaisons cyclables seront créées le long de la rue de la Commanderie, de l'avenue de la Gare et des axes connectés.





Spectacle de danse de l'école municipale au Dôme

## Mythes et héros en quatre tableaux

*Le quatrième spectacle de l'école municipale de musique, danse, théâtre et dessin de Molsheim se déroulera les 10 et 11 juin au Dôme de Mutzig. Le thème retenu cette année est "Mythes et héros". Autant dire que les quelque 170 danseurs vont entraîner les spectateurs dans leur mystérieux univers bercé par des variations musicales éclectiques.*

Vêtue de sa jupe justaucorps, de son collant, de son cache-cœur et ses cheveux relevés en un chignon impeccable, Sophie écoute les conseils avisés de son professeur Sandra Wantowski. Au rythme de la musique, la voilà qui s'élance du haut de ses 8 ans, pour exécuter ses chassés en diagonale avec ses autres complices de la classe de danse classique débutants.

### De Pinocchio à Mika

Après l'échauffement indispensable, les voilà déjà tout excités de se consacrer aux deux pièces qu'ils interpréteront les 10 et 11 juin au Dôme. "Moi j'adore quand on répète Pinocchio", avoue Sophie et de se précipiter, amusée, pour mimer la gestuelle saccadée que Sandra leur a apprise. Tels des pantins, les corps s'animent petit à petit puis dansent. "On aura aussi de jolis costumes", renchérit Lise dont le chignon a rendu l'âme en fin de répétition, laissant s'échapper quelques mèches rebelles. Quant à Sacha, le seul garçon évoluant en danse classique et qui a déjà acquis une certaine maîtrise selon son professeur, il a hâte de se produire sur la scène mythique du Dôme.

### 165 danseurs sur scène

Mythes et héros c'est justement le thème retenu cette année, par Blandine Buecher, la directrice de l'école municipale de musique et de danse pour le quatrième spectacle biennal du Dôme. Confiant les chorégraphies aux deux professeurs Sandra Wantowski et Sarah Messaoud Said, elle espère bien rendre une fois de plus l'aventure inoubliable pour les quelque 170 danseurs et tout leur public. "J'en ai déjà parlé à mes amis", avoue Roxanne qui évolue au sein du groupe de Modern jazz ados. "Moi aussi", renchérit Céline. Les six jeunes travaillent deux chorégraphies dont une sur une musique de Mika avec un accessoire quelque peu embarrassant qui n'obéit pas toujours au doigt et à l'œil aux sollicitations des danseuses. Mais d'ici le 10 juin, il y aura encore de nombreuses répétitions.

**R.S.**



*Pinocchio sera à l'honneur lors du spectacle. Les danseurs évolueront dans un superbe costume de pantin avec un chapeau pointu.*



*Pas facile d'apprendre une chorégraphie avec un accessoire mais les élèves de Modern jazz s'exercent sans relâche.*

### Les quatre éléments en 2015



*Lors de l'édition 2015, le spectacle était consacré aux quatre éléments et les élèves s'étaient produits à guichets fermés.*

Elections présidentielles et législatives

# Pièce d'identité obligatoire !

*2017 est une année électorale. Outre les scrutins présidentiels des dimanches 23 avril et 7 mai, les électeurs retourneront aux urnes pour les législatives se déroulant les dimanches 11 et 18 juin. Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales et fournir obligatoirement une pièce d'identité.*

**P**our pouvoir voter aux présidentielles des dimanches 23 avril et 7 mai ainsi qu'aux législatives des dimanches 11 et 18 juin, **il faut impérativement être inscrit sur les listes électorales et présenter une pièce d'identité le jour du scrutin.**

### Sept bureaux de vote

A Molsheim, sept bureaux de vote seront ouverts pour les présidentielles **de 8 h à 19 h** :

- BV 1 : Mairie, 17 place de l'Hôtel de Ville
- BV 2 : Ancienne école maternelle du Rott, 6 rue Philippi
- BV 3 : Ecole maternelle du Centre, 3 rue du G<sup>al</sup> Streicher
- BV 4 : Ecole maternelle de la Bruche, 7 rue Henri Meck

- BV 5 : Ecole maternelle des Prés, 4 rue d'Alsace
- BV 6 : Maison des élèves - salle Catherine Peter, rue Charles Mistler
- BV 7 : Maison des élèves - cantine, rue Charles Mistler.

Tous les concitoyens sont invités à se rendre au bureau de vote mentionné sur leur nouvelle carte d'électeur qui leur a été ou qui leur sera envoyée courant mars et avril.

### Vote par procuration

Le vote par procuration permet à un électeur absent le jour d'une élection (le mandant), de se faire représenter, par un électeur inscrit dans la même commune mais pas forcément dans le même

bureau de vote (le mandataire). Ce mandataire ne peut être destinataire que d'une seule procuration. Il est possible de remplir sa demande depuis son ordinateur, en utilisant le formulaire Cerfa n°14952\*01 disponible en ligne. (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R12675>).

Il faut néanmoins **toujours se présenter en personne**, à la brigade de gendarmerie de Molsheim ou au tribunal d'instance de son domicile ou de son lieu de travail afin de valider toute demande.

La procuration peut être établie pour les deux tours d'un scrutin. Il est toutefois conseillé de s'y prendre à l'avance, le temps que le dossier soit bien transmis à la mairie.



*Les électeurs choisiront le futur président de la République les 23 avril et 7 mai. Quant aux élections législatives des 11 et 18 juin, elles permettront de désigner les 577 députés qui siégeront à l'Assemblée nationale.*

Délivrance des cartes nationales d'identité électroniques

# La mairie subit le désengagement de l'Etat

*Dans le cadre du plan préfecture nouvelle génération, les cartes d'identité seront délivrées sur le même modèle que celui des passeports biométriques dès le 28 mars avec une prise d'empreintes obligatoire. Ce nouveau dispositif engendre une réorganisation de l'instruction des dossiers avec l'obligation pour les usagers de prendre rendez-vous pour éviter les attentes.*

**A** partir du 28 mars, il ne sera plus possible de se faire délivrer une carte nationale d'identité (CNI) dans sa commune de résidence. Dorénavant, l'instruction des CNI s'effectuera selon une procédure similaire à celle des passeports biométriques. Seules les mairies équipées du dispositif de recueil des empreintes digitales, soit à peine 32 dans tout le Bas-Rhin dont Molsheim, Wasselonne, Obernai, Schirmeck, Geispolsheim seront habilitées à délivrer ces titres.

### Compensation financière en deçà de l'investissement

Les objectifs visés par l'Etat sont de lutter contre la fraude, moderniser les procédures et baisser les coûts en supprimant l'accueil du public et le traitement des CNI en sous-préfectures et préfectures.

"Il s'agit d'un réel désengagement de l'Etat", dénonce le maire de Molsheim. Autre motif de grogne, l'absence de compensation humaine et matérielle : l'Etat impose aux communes possédant déjà un système de recueil de mettre à disposition ses agents et ses locaux contre une compensation financière estimée à 20 % environ du coût total (passeports et CNI) supporté par la commune et l'ensemble de ses concitoyens.

Depuis le 9 juin 2009, Molsheim instruit les demandes de passeports biométriques. Sur les quatre dernières années, **une moyenne de 1 755 passeports**



*Dès le 28 mars, la prise de huit empreintes sera désormais obligatoire pour l'instruction des cartes d'identité à l'instar des passeports.*

**ont été délivrés dont à peine 390, soit 22 %, pour les Molshémiens.**

### Instruction sur rendez-vous

Afin de limiter les files d'attente et pour ne pas être dans l'impossibilité de traiter toutes les demandes, le service se voit dans l'obligation de réorganiser sa procédure d'instruction. Dès le 28 mars :

- les informations, prises de rendez-vous, vérifications de dossier lors de la demande se feront exclusivement auprès des agents d'accueil
- l'instruction des demandes de passeports et de CNI s'effectuera **uniquement sur rendez-vous** afin d'étendre les horaires du service aux horaires d'accueil de la mairie soit du lundi au vendredi de 8 h 15 à 12 h et de 14 h à

17 h 15). Il est prévu une plage de 30 minutes par rendez-vous dont 20 minutes sur le dispositif de recueil.

- **la restitution des passeports et des CNI se réalisera uniquement sur rendez-vous** car elle nécessite une seconde prise d'empreintes
- Pour anticiper cette réorganisation, l'instruction des passeports biométriques s'effectue d'ores et déjà uniquement sur rendez-vous depuis le 20 mars.

A partir du 28 mars, il y aura certes une période d'ajustement et la Ville appelle l'ensemble des usagers à faire preuve de patience et de compréhension pour adopter ce nouveau mode de fonctionnement imposé par l'Etat.

*NB : Le lundi 27 mars, aucune demande de passeports ni de cartes d'identité, ne sera possible. Côté restitution, seules les remises de CNI ancienne formule le seront.*

Club d'échecs de la Bruche

## Tout est question de stratégie

Fondé à Ergersheim au début des années 1980, le Club d'échecs de la Bruche compte une cinquantaine de membres dont 60 % de jeunes. Sport cérébral par excellence, les échecs permettent de développer concentration, anticipation et maîtrise de soi. Des championnats individuels et par équipes auxquels participe l'association se disputent tout au long de l'année.

“ J'ai appris à jouer aux échecs quand j'étais au CE1”, explique Jérémie Muhr. Aujourd'hui, le trentenaire continue à taquiner l'échiquier par plaisir. “Cela fait 29 ans que j'évolue au sein du Club d'échecs de la Bruche et j'en suis même devenu le président en 2010”. L'activité échiquéenne a débuté à Ergersheim, au début des années 1980 sous l'impulsion d'Alain Feld. “Nous comptons actuellement quelque 50 licenciés dont 60 % de jeunes. Il y a 3 ans, nous étions près de 100 mais la réforme des rythmes scolaires nous a fait beaucoup de mal”, déplore le président.

Pourtant l'association poursuit son rôle pédagogique dans les écoles primaires comme à Ittenheim, Breuschwickersheim et Molsheim où un entraîneur dispense chaque semaine ses précieux conseils pour permettre aux élèves de bien connaître les pièces et d'appréhender leur déplacement dans l'espace.

Outre les championnats individuels et par équipes, les licenciés du



Pierre Lefebvre, licencié à Sélestat, intervient à l'Ecole de la Monnaie tous les jeudis matin durant le temps scolaire dans deux classes de CE<sub>1</sub> et CE<sub>2</sub>. Il dispense également des cours d'initiation débutants (nés en 2010 pour cette saison) le mardi de 15 h 45 à 17 h 15 dans la salle de réunion de l'établissement scolaire. De 17 h 30 à 19 h, ce sont les joueurs de 2<sup>e</sup> année et plus qui s'entraînent.

club participent également à l'Open de Bruche qui se disputera cette année à Molsheim (lire notre encadré). Quant aux qualités à présenter pour devenir un bon joueur, il faut “rester posé, calme, concentré et pouvoir anticiper les

coups de son adversaire”, analyse Jérémie Muhr.

Quand on sait qu'une partie peut durer jusqu'à 6 heures, voire plus en championnat adultes...

**R.S.**



### Open de la Bruche les 8 & 9 avril

Le club d'échecs de la Bruche organise le 20<sup>e</sup> open d'échecs les samedi 8 et dimanche 9 avril à la Monnaie. Homologué par la fédération française d'échecs, il est ouvert à tous les licenciés.

“Nous comptons en réunir une centaine dont certains viennent de Suisse, d'Allemagne ou encore de Belgique”, explique Jérémie Muhr. Les inscriptions sont ouvertes et les amateurs de sports cérébraux peuvent venir encourager les compétiteurs.

Renseignements : [info@cebruche.fr](mailto:info@cebruche.fr)

Molsheim athletic club

## La course à pied comme leitmotiv

*Créé en 2015, le Molsheim athletic club compte déjà 62 licenciés. A la tête de cette association, Jean-Claude Gast, professeur de sport à la cité scolaire Henri Meck qui a propulsé des dizaines de jeunes collégiens, lycéens et autres athlètes sur le devant de la scène pour la beauté du sport et le plaisir de courir.*

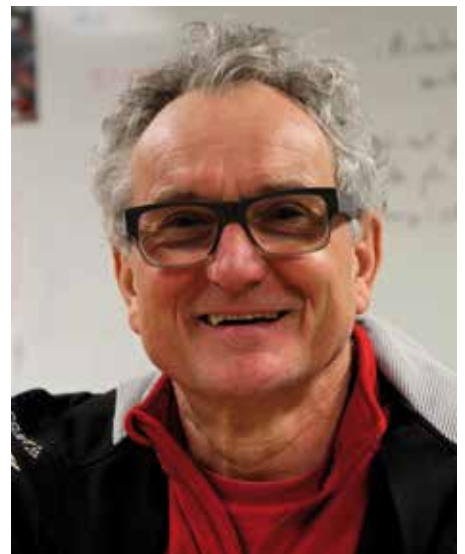
**A** 60 ans, Jean-Claude Gast aurait pu couler des jours heureux et paisibles en attendant sa retraite de professeur d'éducation physique et sportive. C'était mal connaître Monsieur Athlétisme. Lui qui a vécu l'ivresse de monter sur un podium de championnat de France en catégorie junior connaît ce frisson et cette envie de se surpasser qui habite chaque athlète...

Quand il arrive au lycée Henri Meck en 1983, il a pour ambition de développer la course à pied. "Le cross annuel de l'établissement scolaire existait déjà et m'a permis de repérer les éléments prometteurs", explique l'enseignant. Dès 1990, avec l'appui du proviseur Martin Bruder, il planche sur la création de la section sportive triathlon qui voit le jour en 1994. En 2003, il crée le Trimoval (Triathlon Molsheim Vallée de la

Bruche). Autant dire que dans le milieu de la course, tout le monde connaît Jean-Claude Gast.

### Faire progresser les athlètes

Aussi, quand son ami Albert Koffler, président du comité du Bas-Rhin et de l'III Bruche athlétisme Lingolsheim (Ibal), lui souffle l'idée de monter un club d'athlétisme sur ses terres molshémiennes, celles-là mêmes qui lui ont permis d'enseigner à des monuments du sport comme Thomas Dietsch (vétéiste professionnel), Maxime Hueber-Moosbrugger (champion de cross) et tous ces autres prodiges, l'ex-athlète de haut niveau accepte. Le Molsheim athletic club voit le jour en 2015. Grâce au Mac, "je permets à des élèves du lycée de pratiquer l'athlétisme en compétition et j'en profite pour ouvrir les séances à



*Outre enseigner le sport et entraîner les jeunes, Jean-Claude Gast s'adonne avec sa compagne à son autre passion : la danse de salon.*

tous les jeunes licenciés UNSS". Au total, ce sont trois séances hebdomadaires que le professeur propose au sein du gymnase Henri Meck après les cours. Une quatrième a été ouverte le jeudi soir aux adultes qui souhaitent améliorer leur technique de course. Afin de permettre à "tous les athlètes de progresser et de générer une belle émulation entre tous ces jeunes", le Mac a adhéré à Strasbourg agglomération athlétisme (S2A) regroupant le RC Strasbourg, l'ASPTT Strasbourg, l'Ibal, Fegersheim athlétisme et Vendenheim athlé. Grâce à cette organisation, l'entente a déjà enregistré de très bons résultats.

**R.S.**



*Licenciés tous les quatre au Molsheim athletic club, Noa, Jean, Julien et Erwan ont participé aux championnats de France de cross le 26 février à Saint-Galmier. Avec l'équipe cadets du S2A, les trois garçons terminent au pied du podium - DR.*

Renseignements : [jeanclaudgast@gmail.com](mailto:jeanclaudgast@gmail.com)

Chiens et déjections canines

# Halte au fléau urbain !

*Article récurrent du Molshémien, les déjections canines ! Les crottes de chiens constituent une véritable nuisance qui envahit la plupart des quartiers et espaces verts. Face aux nombreuses plaintes de concitoyens, la Ville fait appel, une nouvelle fois, au civisme des propriétaires de chiens indécents.*



23 emplacements "Toutounet" sont répartis sur l'ensemble de la commune.

**M**algré les campagnes de sensibilisation entreprises par la Ville pour faire ramasser les déjections canines de leur chien, il reste toujours quelques irréductibles propriétaires qui contreviennent à l'arrêté municipal du 22 mars 2012. En effet, dans certaines rues, les concitoyens doivent effectuer un véritable parcours du combattant pour tenter d'éviter les obstacles nauséabonds.

La gestion du ramassage de ces crottes et les tentatives de surveillance et de réprimandes pour les couples maîtres-chiens malpropres sont onéreuses et occasionnent de nombreux frais pour

les communes. La Ville fait appel au sens civique des maîtres pour maintenir les trottoirs, les rues et les espaces verts propres et agréables.

23 emplacements "Toutounet" répartis à travers la ville permettent aux propriétaires de chien de respecter largement cette disposition. Encore faut-il prendre le temps de changer ses habitudes et avoir à l'esprit que vivre ensemble, c'est aussi respecter les autres.

Au nom de tous les citoyens, promeneurs et agents municipaux qui entretiennent les espaces verts, merci de tenir votre chien en laisse et de ramasser ses déjections.

## Rénov'habitat 67

### Améliorer son logement, c'est possible

**R**econduit jusqu'en 2020, le Programme d'intérêt général Rénov'Habitat permet aux propriétaires qui engagent des opérations de rénovation de leur logement d'être accompagnés techniquement et financièrement par le Département au titre des crédits délégués de l'Agence nationale de l'habitat (Anah).

Sont subventionnés les travaux de rénovation énergétique (isolation, chauffage, menuiseries extérieures...) mais également les

travaux permettant l'amélioration de la salubrité des logements. Des opérateurs de suivi animation sont missionnés gratuitement par le Département pour assister les propriétaires dans toutes les phases de leur projet (audit énergétique du logement, préconisation des travaux à engager, accompagnement au montage de dossier et mobilisation de tous les financeurs possibles.

Renseignements :  
Tél. 03 69 20 75 52.



Appel

Nouveaux commerçants,  
vous souhaitez figurer  
dans cette rubrique,  
contactez-nous :  
Service communication  
tél. 03 88 49 58 28

Quoi de neuf ?

Sweet Candy Shop

Avec sa robe à pois, ses boucles d'oreilles en forme de fraise, sa broche cerise, sa frange noire mutine et ses yeux pétillants, Anastasia accueille ses clients dans sa nouvelle boutique Sweet Candy shop. Ouvert depuis le 13 décembre au 15 rue de Strasbourg, le magasin regorge de vêtements, d'accessoires vintage, pin-up et rockabilly au son d'un juke box qui propulse d'emblée les visteurs au cœur des années 50-60. Gérante de l'ancien magasin Bonbon rose, la jeune femme propose également des articles de lingerie.

Heures d'ouverture :  
Du lundi au vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h  
le samedi de 10 h à 18 h - Fermé le mardi - tél. 09 84 29 37 28  
f sweet candy shop



Dolce Soap

Au 17 rue de Strasbourg, Cansu Ucar accueille sa clientèle dans sa boutique dédiée aux plâtres et savons parfumés depuis la mi-janvier. C'est à l'occasion de son propre mariage que lui est venue l'idée de fabriquer des fleurs en plâtre délicatement parfumées et de les offrir à ses invités, une coutume très répandue dans son pays d'origine, la Turquie. La jeune femme souhaite faire découvrir ses trésors parfumés à tous les Molshémiens. Voilà une belle idée cadeau pour faire plaisir (naissance, anniversaire...) ou pour se faire plaisir.

Heures d'ouverture :  
du lundi au samedi de 10 h à 12 h 30 et 14 h à 18 h  
fermé le mardi - tél. 09 87 01 39 95  
i f Dolce Soap



Info'Facile

Besoin d'aide pour comprendre et utiliser sa tablette, son smartphone ou encore un logiciel sur son ordinateur ? Grâce à Jérôme Galniche, c'est désormais possible. Ex-commercial pour un opérateur puis conseiller de vente en grande surface au rayon multimedia, le micro entrepreneur a décidé de faire de sa passion son métier. Mais c'est avant tout son goût pour le contact et son souhait de vouloir se mettre au service des autres qui lui ont fait franchir le pas. Le Molshémien se déplace à domicile et essaye de trouver des solutions à tous les problèmes informatiques.

Tél. 06 25 95 43 90 - f Info'Facile



## Chantiers à Molsheim

# Le point sur les travaux

### Place de la Liberté

La cinquième phase du chantier a démarré mi-février par les travaux préalables de terrassement du carrefour situé à l'angle de la rue des Tanneurs, de la rue du Général Kopp et de la rue des Sports destiné à être équipé d'un plateau surélevé pour ralentir les automobilistes. L'entreprise Eurovia a ensuite mis en place la sous-couche et posé les bordures qui délimiteront les futurs trottoirs. Parallèlement, les établissements Thierry Muller ont procédé au jointoiment des pavés situés rue Saint-Georges avant de poursuivre avec la pose des pavés sur les trottoirs nouvellement délimités au niveau du carrefour Kopp.

Après le débroussaillage en fin d'année 2016 des berges du canal Coulaux, les ouvriers s'attaquent à l'implantation de la future passerelle prévue pour accueillir piétons et cyclistes aux abords du parc à cigognes.



*Le chantier a redémarré fin février avec le terrassement du carrefour et la pose des bordures.*



*La sous-couche a été mise en place et le pavage de la chaussée s'effectuera durant les vacances scolaires de printemps.*



*Les cigognes sont aux premières loges pour observer l'avancement des travaux.*



*Afin de permettre l'installation du pilier central pour soutenir la future passerelle, les ouvriers effectuent un remblaiement provisoire du canal.*



*L'entreprise Sogeca s'occupe du renouvellement des réseaux d'éclairage public.*



## Le Triangle va tourner rond

Le lundi 27 février, la piscine couverte intercommunale de Dachstein baptisée *le Triangle* a officiellement ouvert ses portes. C'est le 4 juillet 2012 que le Conseil communautaire décide de construire ce nouvel équipement en remplacement de celui de Duppigheim devenu obsolète. Après de multiples tergiversations, le projet s'est finalement concrétisé dans la Zone Activeum, sur une emprise située, rue Pierre Clostermann, non loin de la gare SNCF de Duttlenheim - Ernolsheim/Bruche. L'investissement consenti s'élève à **près de 10 millions d'euros** dont 7,3 M€ de fonds propres dégagés ces dernières années par la Comcom grâce à une gestion saine et rigoureuse. L'établissement public aurait même dû bénéficier du soutien de l'Etat par l'intermédiaire du Fonds national pour le développement du sport pour un montant de 1M€. Mais l'aide promise pour ce projet d'équipement sportif majeur réalisé au service des populations n'a finalement pas été versée. La Comcom a toutefois pu bénéficier de subventions du Département (10 %) ainsi que de la Région et de l'Ademe (1,4 %). Le Fonds de compensation de la taxe à la valeur ajoutée complète l'enveloppe avec 1,6 €.

Le Triangle comprend :

- un bassin en inox équipé de cinq couloirs de nage (25 x 12,5 m) d'une profondeur maximale de 2 m
- un bassin d'apprentissage (10 x 12,5 m) équipé d'un fond mobile par paliers successifs de 30 cm.

Le triangle est ouvert au public les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 11 h 30 à 14 h et de 15 h 30 à 20 h ; le mercredi de 15 h 30 à 20 h et le samedi de 8 h 30 à 12 h. Fermeture les samedis après-midi et le dimanche.

Tous les établissements scolaires de Molsheim se rendront au Triangle.

Renseignements : 03 88 49 23 00.



Situé dans la zone Activeum, rue Pierre Clostermann, le Triangle est ouvert au public du lundi au samedi matin.



Au sein du Triangle, la qualité des ambiances a été recherchée avec un objectif affiché de préserver la lumière naturelle

## Aux abords de la gare

Les travaux préalables de dévoiement de réseaux occasionnant des tranchées dans la voirie se poursuivent. Durant les travaux, des panneaux de signalisation et de déviation seront mis en place au fur et à mesure de l'avancement du chantier. Les commerces resteront accessibles.



Route de Dachstein, des tranchées profondes ont été creusées pour la rénovation des réseaux d'assainissement notamment.

## Le groupe Avançons ensemble pour Molsheim

Madame, Monsieur,

Mois après mois, les dossiers municipaux avancent :

Le Plan local d'urbanisme, après plusieurs années de travail, entre dans sa dernière phase.

La place de la Liberté présente désormais son aspect définitif, reste à finaliser le parc à cigognes qui sera sous peu un lieu bien agréable tant pour les familles que pour les personnes âgées

Mais surtout après près de deux décennies de sollicitations et de travail, le chantier du passage à niveau démarre. Le temps du chantier sera complexe, mais nous partageons la conviction que ce projet sera pour Molsheim un progrès considérable.

C'est par la combinaison d'une vraie volonté, d'un travail intense et d'un savoir-faire acquis au fil des ans que nous pouvons avancer. Notre seul objectif est de construire l'avenir de notre ville pour une cité la plus agréable possible au service de tous ses habitants.

Bien cordialement à vous,

*Groupe majoritaire du Conseil municipal*

“Conformément à l'article L2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales : “Dans les communes de 3 500 habitants et plus, lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale”.

## Le groupe Ensemble, construisons une démocratie locale à Molsheim

Chers Molshemiens,

Les travaux de la place de la Liberté, de la rue des Tanneurs et Saint Georges sont presque terminés, il ne reste plus que quelques finitions, à l'heure où ces lignes sont écrites : remise en place de bancs, de la zone 30, d'une colonne Morris pour l'affichage libre... On peut y circuler depuis quelques temps, s'apercevoir que le nouveau système de pose des pavés permet moins de nuisance sonore de la part des voitures et est agréable pour les cyclistes. Certains trottoirs respectent la promesse d'un mètre quarante de large, l'espace nécessaire pour que deux fauteuils roulants ou deux poussettes se croisent, correspondant à la réglementation pour l'accès au Personnes à Mobilité Réduites (PMR), d'autres non. Certains ne permettent même pas le passage d'une PMR ou d'une poussette, rendant cette place centrale moins accessible. À l'heure où cette problématique est connue, c'est dommage.

Les tilleuls, qui ont contribué au surnom de cette place, ont été coupés sur les conseils d'ARBORETUDE, six de plus ont pu être plantés. Il faut maintenant laisser le temps au temps pour que ces jeunes arbres puissent donner plus de verdure et de bon vivre à cette nouvelle place.

Un compteur de vitesse a été installé rue des Tanneurs pour limiter la vitesse de circulation. La lecture de ses données aux abords des écoles permettra d'en savoir plus sur l'utilité de la mise en place d'un ralentisseur.

Comme à chaque fois qu'il y a des travaux à Molsheim, une réunion d'information (et non de consultation, comme annoncé) a eu lieu. Une fois les travaux complètement terminés, et pour orienter au mieux l'entretien futur de cet espace public, pourquoi ne pas organiser une réunion de consultation pour échanger avec les habitants sur la nouvelle place de la Liberté ?

*Mme Marie-Béatrice Devidts et M. Maxime Munschy*

Dans ce numéro, retrouvez les carnets rose et blanc pour la période du 1<sup>er</sup> décembre 2016 au 28 février 2017

Naissances

# Bienvenue à ...

## Décembre

- **Ecenur,** fille de Fadiye KARAKOC et de Bilge KOSBATAR
- **Lydia,** fille de Sabrina SIMON
- **Clément,** fils d'Emilie SIMÉON et d'Olivier ANTOINE
- **Saban,** fils Carole HIRTZ et de Bulent SOLAK
- **Enya,** fille Caroll SCHMITT et de Renaud WOLFF
- **Adam,** fils d' Aouatef ZERIZER et de Nabil CHIBOUT
- **Leïla,** fille de Fanny GEORGES et de Kévin ADAM
- **Paul,** fils d' Angélique TINTINGER et de Yann SCHUFFENECKER
- **Judith,** fille de Carole LELLOUCHE et Gabriel MATHERN
- **Arthur,** fils de Séverine BLET



## Janvier

- **Zülal,** fille de Gülten GÖKTAS et de Mickaël TAS
- **Miya-Estella,** fille de Maria SAGNA et d'Amadou SAMBOU
- **Kelio,** fils de Justine HAZEMANN
- **Chloé,** fille de Christelle THOMAS et de Franck MANDRY
- **Lucas,** fils de Chloé BACKERT et de Justin GRISLIN
- **Mia,** fille de Marine DUPUY de la BADONNIERE et d'Alexandre VIOLA
- **Kélio,** fils de Vanessa HORNECKER et d'Arnaud GOETTLE
- **Luisa,** fille de Nadine LEHN et de Cédric DE PAOLI
- **Lyanna,** fille de Cassandra RICHTER et de Jimmy BECKER
- **Malo,** fils de Sarah OLSZAK et de Pierre-Alban VILLEROY de GALHAU
- **Majda,** fille de Houda OUAYAD et d'Abderrahmane AMZIL



## Février

- **Melih,** fille de Gulçan TEKERLEK et de Kenan KOSBATAR
- **Eliott,** fils d'Estelle REYSS et Roméo FISCHER
- **Ewen,** fils de Morgane ETTER et de Christophe CHAUT

Mariages

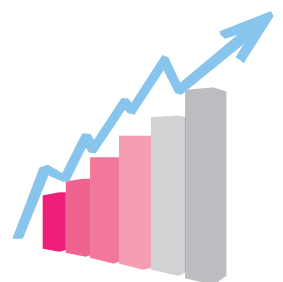
# Tous nos vœux de bonheur à...



Coralie GRADI et Julien LAMBERT	10 décembre	Sylvia VITALE et Julien MICOUD	4 février
Francesca LAURI et Emmanuel MERCIER	19 décembre	Justine SCHWANGER et Pierre HAMMER	18 février
Sundus KOÇAK et Yasin ALTUNKAYA	27 janvier	Yuen Ling DING et Mathieu SCHAFF	18 février

# Les statistiques 2016

Nombre de naissances	105 dont 2 à Molsheim
Nombre de décès	94 dont 38 à Molsheim
Nombre de mariages	32
Nombre de divorces	19





# Réseau Artisans

*Votre partenaire travaux près de chez vous!*

VOUS AVEZ

## UN RÉNOVATION PROJET?

AGRANDISSEMENT ISOLATION  
TAPISSERIE PEINTURE

graphisme - www.apla-graphisme.com

### ! ÉCOUTE

Un interlocuteur unique de l'étude à la réception des travaux

### EFFICACITÉ

Un réseau d'artisans qualifiés.  
Une organisation centralisée (achats, planning ...)

### → ÉCONOMIE

En mutualisant les frais administratifs, commerciaux ...

10 rue de l'Ecole - 67520 ODRA12HEIM  
03 88 04 51 28 - contact@reseau-artisans-alsace.fr

Jusqu'au samedi 23 septembre

# cora

LIVRÉ CHEZ VOUS



PROFITEZ DE NOS SOLUTIONS DE PAIEMENT

UN CRÉDIT-VOUS ENGAGE ET DOIT ÊTRE REMBOURSE. VÉRIFIEZ VOS CAPACITÉS DE REMBOURSEMENT AVANT DE VOUS ENGAGER.

- > équiper et aménager mon jardin
- > entretenir et agencer ma maison
- > trouver mes loisirs d'extérieur

Consultez le catalogue sur internet en scannant ce code :



COMPTEZ SUR NOUS @oorlisheim



- ▲ Plus de 900 réalisations depuis 1989
- ▲ Votre maison sur mesure selon votre budget
- ▲ performance énergétique RT 2012
- ▲ Contrat de construction et assurance dommage ouvrage
- ▲ 03 88 67 91 90
- ▲ maisons-weitel.com

# weitel

Maisons individuelles

